

Le Mois de Marie Dominicain
Marie honorée par les Saints et les Saintes de l'Ordre de Saint Dominique

Trente-et-unième jour

Patronage de la bienheureuse Vierge Marie sur l'Ordre de saint Dominique
(La fête du Patronage de la bienheureuse Vierge Marie sur l'Ordre a été autorisée en 1725, par Benoît XIII
et se célèbre le deuxième Dimanche de novembre)

« Heureux enfants d'une adoption si tendre, aimons Celle qui est digne de tout amour, Marie, notre Mère, la Mère de Jésus, cette divine plante sur laquelle a été cueillie l'adorable fleur de l'éternité, le Fils unique de Dieu, dont l'odeur délicieuse embaume le ciel ». (*Méditations sur la vie des saints et des bienheureux de l'Ordre de saint Dominique*).

I. Combien il est doux et consolant pour nous, le souvenir de ce jour mémorable et mille fois béni, où Marie, voulant donner à notre glorieux Père l'assurance de sa protection maternelle, lui apparut, bénissant tous ses enfants endormis, et lui dit : « Je suis Celle que vous invoquez tous les soirs. Lorsque vous dites : « Eia ergo, Advocata nostra » ; je me prosterne devant mon Fils pour la conservation de cet Ordre ! »

Puis, comme si cette magnifique promesse n'eût pas suffi à l'immensité d'amour dont son coeur débordait pour son fidèle serviteur, elle voulut recevoir de Jésus lui-même le dépôt sacré et précieux des enfants de Dominique : « J'ai confié ton ordre à ma Mère », dit Notre Seigneur au saint Patriarche ravi au Ciel ; en même temps, il lui montra sous le manteau de la Reine du ciel une multitude de ses fils et de ses filles.

Aussi Notre Seigneur Jésus ayant révélé à notre bienheureux Père l'heure si désirée de son départ pour le ciel, il pria la très Sainte Vierge avec larmes, lui disant : « Marie, Reine du ciel, écoutez la prière que je vous fais : je me confie à Vous, parce que je sais que Vous êtes toute-puissante auprès de Dieu ; prenez sous votre protection mes frères, que j'ai élevés sous l'abri de mon scapulaire ; cachez-les et défendez-les sous l'étendard de votre manteau royal ; conduisez-les et soutenez-les, de peur que l'ancien ennemi n'ait aucun avantage sur eux et ne ruine cette vigne nouvelle que j'ai plantée par la droite de votre divin Fils ; car quelle autre chose, très douce Dame, ai-je voulu représenter par ce petit habit qui leur couvre la poitrine et les épaules, sinon le double esprit dans lequel je les ai nourris, les portant nuit et jour à servir Dieu en toute humilité et tempérance ? Je priais aussi pour eux, afin qu'ils ne désirassent rien de ce monde qui pût, ou déplaire à Dieu, ou obscurcir près des hommes l'éclat de leur piété et de leur modestie. À présent donc que le temps de ma récompense approche, je vous remets mes enfants, afin que vous les receviez et les adoptiez pour les vôtres, et daigniez les supporter comme une bonne et tendre Mère ».

La très Sainte Vierge répondit à cette affectueuse prière : « Mon cher ami Dominique, parce que vous m'avez aimée plus que vous-même, je prends vos enfants sous mon grand manteau pour les défendre et les conduire, en sorte que tous ceux qui persévéreront dans l'observance de votre règle seront sauvés. Mon grand manteau n'est autre chose que ma miséricorde, que je ne refuse à aucun de ceux qui la demandent fidèlement, et dans le sein de laquelle je reçois tous ceux qui la cherchent ». (IIIe Livre des révélations de sainte Brigilde, ch. XVII).

Ce fut ce colloque entre la très Sainte Vierge et le saint Patriarche mourant qui donna lieu aux admirables paroles qu'il adressa au moment de son agonie à ses Frères, et les remplit de consolations.

Marie fut fidèle à la promesse faite à son fidèle serviteur, elle versa sans cesse sur son Ordre une multitude de grâces, et qui essayerait de les énumérer devrait rappeler en même temps la vie de tous les saints et bienheureux qui ont vécu sous la règle et l'habit de notre saint Patriarche. Il n'en est aucun, en effet, qui n'ait aimé Marie comme une Mère, et qui n'ait reçu des marques signalées de sa protection.

Saint Dominique avait pris dans une affection toute particulière le Vénérable Père Paul de Venise, à cause de ses admirables vertus et de sa grande ferveur. Il l'envoya un jour prêcher avec un autre religieux aussi jeune que lui ; la supérieure d'un monastère où ils se présentèrent pour être logés par charité, jugea que la parole de Dieu ne pouvait avoir une grande efficacité dans la bouche d'hommes aussi jeunes, et elle les méprisa ; mais la nuit suivante, elle en fut sévèrement reprise par la Sainte Vierge elle-même, qui lui fit connaître que ces

religieux et tous ceux de leur Ordre étaient sous sa protection, et que Dieu, qui s'était servi du jeune Daniel pour corriger le jugement des deux vieillards de Babylone, saurait bien donner le don d'éloquence à ces religieux qui, dans leur jeunesse, renonçaient si généreusement au monde et pratiquaient la perfection la plus sublime ; que c'étaient là proprement ses enfants, et qu'elle se gardât bien d'en avoir une opinion si indigne. La religieuse se repentit de son jugement précipité, et le lendemain fit à ses hôtes l'accueil le plus charitable et le obligeant qu'il lui fut possible. Au moment de la mort de ce jeune religieux, il plut à Notre Seigneur de faire connaître combien sa vie lui avait été agréable, et la récompense qu'il lui destinait.

Un Frère Prêcheur, envoyé chez les Cumans, craignait qu'un tel voyage ne fût inutile à lui-même autant qu'à ce peuple, et troublé dans son âme, il conjura un saint religieux Cistercien d'intercéder en sa faveur près de Dieu. Le religieux, ému de compassion, passa la nuit suivante en prières, et il eut une vision. Il lui semblait voir un grand fleuve, sur le fleuve un pont, et des religieux de divers Ordres passaient le pont, l'allégresse au visage; mais, seuls, les Frères-Prêcheurs, au contraire, luttèrent au sein du fleuve, essayant de le franchir à la nage, et chacun d'eux traînait un char couvert d'hommes. Quelques-uns défailaient sous l'excès de la fatigue ; mais aussitôt la bienheureuse Vierge Marie s'inclinait vers eux, et les soutenant de la main, les conduisait au rivage. Là, Elle les accueillait, ainsi que ceux qu'ils avaient sauvés, et les conduisait tous, ivres de joie, dans des lieux d'une ineffable beauté. Le Cistercien fit part de cette vision au dominicain tenté, qui partit aussitôt pour remplir sa mission. Il comprit que les Frères voués au salut du monde, devaient affronter des travaux plus rudes que ceux des religieux occupés uniquement à leur propre salut ; mais que ces travaux, plus féconds en fruits, gardaient à l'âme d'inénarrables joies, et que la bienheureuse Vierge les partagerait (Vitæ fratrum, lib. I, cap. VI).

II. Marie est la mère de tous les chrétiens ; mais Elle est en particulier la mère des Frères Prêcheurs qu'elle a enfantés, nourris, élevés, revêtus, protégés, institués héritiers du saint Rosaire. Ne craignons donc ni pour nous ni pour notre maison, c'est-à-dire pour notre famille spirituelle le grand froid, la neige, ou le souffle glacial du monde et de l'enfer ; car Marie nous a couverts d'un double vêtement, qui est notre scapulaire. Elle a donné une riche ceinture aux Cananéens, c'est-à-dire le très Saint Rosaire aux Frères Prêcheurs, qui font le commerce des âmes, comme les Cananéens faisaient celui des étoffes précieuses.

Marie a présidé à la naissance de cet Ordre ; Elle en a béni les accroissements, multiplié les rejetons, protégé tous les âges, et ne cessera, jusqu'à la fin des siècles, nous en avons la douce confiance, de conserver en lui, de renouveler, s'il est nécessaire, dans toute sa vigueur, cet esprit primitif du saint patriarche Dominique, sève abondante qui lui fait produire, depuis six siècles, les fruits savoureux qui font la joie des anges et les délices du ciel.

Amour donc ! Oui, amour sans bornes à Marie, la céleste Mère de l'Ordre de saint Dominique ! Amour à ce Lys prédestiné dont le suave parfum nous réjouit et nous fortifie ! Amour à la sainte rosée qui ranime notre âme épuisée, fatiguée par la lutte des passions ! Amour à celle que l'Église appelle l'Étoile du Matin, splendide avant-courrière du soleil de justice, dont le doux éclat nous guide dans notre voie aride ! Que les cieux et la terre chantent la Vierge Marie ! Que les flots bruyants de la mer, l'avalanche qui se détache du rocher avec le bruit du tonnerre, que les vents mugissants dans les grands sapins, joignent leur cantique aux nôtres ! Et toi, petit oiseau qui rases la terre, chante-la aussi bien que l'aigle majestueux qui s'envole vers le soleil ; car, par un prodige d'amour qui nous confond, nous savons que, pendant que des millions d'archanges chantent de cieux en cieux sa gloire, Marie prête une oreille maternelle aux plus humbles louanges de ses enfants, et c'est pour cela que, quoique je ne sois qu'une petite fauvette sans voix et sans mélodie, j'ai essayé de la chanter pendant ces trente et un jours !...

Ô douce Patronne, il s'est écoulé comme un jour ce mois passé à vos pieds bénis, et mon frêle esquif va quitter l'anse tranquille où il était amarré à votre ombre tutélaire, pour reprendre la pleine mer orageuse de la vie ; ah ! permettez qu'il ne s'éloigne que chargé des fruits des méditations et des exemples que mon âme a savourés pendant ce mois.

Sainte Protectrice de notre Ordre, soyez toujours mon phare lumineux ; souvenez-vous, Mère chérie, que je navigue au milieu des écueils, aidez-moi à diriger mon esquif ; que la prudence soit mon gouvernail, l'humilité et la charité mon lest, la soumission à la volonté de Dieu ma boussole, votre protection maternelle, Vierge sainte, mon ancre d'espérance; que malgré les dégoûts et les amertumes qui, comme une mer houleuse, inonderont souvent mon âme, la voile de ma patience ne se déchire jamais, et que, comme l'arche

de Noé, je surnage toujours avec persévérance sur les grandes eaux de la tribulation, jusqu'au port du salut éternel. Amen.

Ad majorem Mariae gloriam

Fin du Mois de Marie Dominicain